

## Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

## Honoraires de location TTC

Prix de vente	Habitation /Terrain
Jusqu'à 50 000 €	10 % TTC
De 50 001 € à 150 000 €	8 % TTC
De 150 001 € à 250 000 €	7 % TTC
De 250 001 € à 400 000 €	6,5 % TTC
De 400 001 € à 550 000 €	6 % TTC
Au-delà de 550 000 €	5,50 % TTC

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Forfait 200 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Dans la limite de 8 / 10 /12 € m² de surface habitable en fonction des zones	Dans la limite de 8/10/12 € TTC / m² de surface habitable en fonction des zones.
Etat des lieux location vide / meublé	Dans la limite de 3 € TTC / m² de surface habitable	Dans la limite de 3 € TTC / m² de surface habitable

## **Honoraires de Gestion TTC**

De 6 à 9 % TTC selon la solution choisie (Bronze ou Or) Garantie des Loyers impayés : 3.00%TTC des sommes encaissées

## **Honoraires Evaluation écrite TTC**

Pour utilisation juridique : 250 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI JSI Chartrons - SARL au capital de 10 000 € - 13 rue Camille Godard 33000 BORDEAUX - (succursale située : 85 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX) - RCS BORDEAUX 538 041 492 Carte professionnelle T/G n° CPI 3301 2017 000 022 963 délivrée par la CCI de BORDEAUX - Garantie SOCAF – 26 avenue de Suffren 75015 PARIS - N° d'Adhérent 29 119